

Violences généralisées en République démocratique du Congo
La Commission africaine doit se saisir d'urgence et
poser des actes à la mesure des enjeux



La FIDH, la Ligue des Électeurs, l'ASADHO et le Groupe Lotus s'alarment de la détérioration continue du contexte politique, sécuritaire et des droits humains en République démocratique du Congo (RDC) et appellent la Commission africaine à se saisir d'urgence de cette situation en posant des actes qui soient à la mesure des enjeux que connaît le pays. Lors de cette session, et à l'occasion de l'examen du rapport périodique de la RDC, la Commission africaine doit interpellier les autorités congolaises sur les blocages politiques en cours et leurs impacts directs sur la situation sécuritaire et la protection des populations civiles. Elle doit d'urgence exhorter les autorités à prendre des mesures immédiates pour garantir la non-répétition des crimes internationaux et lutter contre l'impunité de leurs auteurs ; s'assurer de l'organisation d'un processus électoral crédible, transparent, sécurisé ; et garantir la protection des droits et libertés fondamentales, y compris des voix jugées contestataires.

Des blocages politiques générateurs de répression

Les élections générales prévues en RDC avant la fin décembre 2017 n'auront pas lieu. D'après les récentes déclarations du Président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), ces élections pourraient se tenir, au mieux, d'ici à début 2019. Ce nouveau report annoncé, qui consacre le prolongement de la présidence de Joseph Kabila pendant encore au moins une année, risque de plonger dans le chaos un pays déjà fortement fragilisé par de longs mois d'incertitude politique, de troubles sécuritaires et de crise économique.

D'après la Constitution de 2006 (révisée en 2011), le deuxième et dernier mandat présidentiel de Kabila aurait dû prendre fin le 19 décembre 2016. La perspective de son maintien au pouvoir au-delà de cette date avait été vigoureusement contestée par les partis politiques de l'opposition, les mouvements citoyens et autres organisations de la société civile. Entre le 19 septembre et le 31 décembre 2016, une répression sanglante s'est abattue contre les manifestants ayant appelé à ce qu'il quitte le pouvoir. À Kinshasa et dans plusieurs autres villes du pays, dont Lubumbashi, Matadi, Kananga, Mbuji-Mayi, Beni, au moins 100 personnes auraient perdu la vie, principalement du fait de l'usage d'armes létales par les forces de défense et de sécurité, au moins 290 auraient été blessés, et plus de 1000 auraient fait l'objet d'arrestations et de détentions arbitraires.

C'est dans ce contexte de contestation et de forte répression qu'un Accord politique global et inclusif a été conclu le 31 décembre 2016 sous l'égide de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO). Cet accord a eu pour mérite

d'apaiser les tensions, de sortir le pays de l'impasse politique engendrée par le maintien au pouvoir de Kabila, et de créer un cadre au travers duquel des élections crédibles, libres, transparentes et apaisées devaient être organisées d'ici à la fin 2017.

Mais cette sortie de crise n'aura été que de courte durée. Les manœuvres de la majorité présidentielle visant à délibérément mettre l'Accord en échec et les divisions au sein de l'opposition, attisées par le décès, en février 2017, d'Etienne Tshisekedi¹, auront contribué à l'érosion de l'Accord. Plus de dix mois après sa signature, très peu, voire aucune de ses mesures phares n'ont été mises en œuvre. Aujourd'hui, le non respect de l'esprit et de la lettre de ses dispositions semble avoir durablement entamé la confiance de ses signataires les uns vis-à-vis des autres et éloigné par la même occasion les perspectives d'un énième dialogue politique de sortie de crise.

La perspective de nouvelles manifestations réclamant la tenue d'un processus électoral inclusif, transparent et respectueux des dispositions de la Constitution, ou d'actions de « désobéissance civile », laisse craindre de nouveaux phénomènes de violences et de répression dans les prochaines semaines. Au moins cinq personnes, dont un policier, sont mortes en marge d'une manifestation organisée le 30 octobre à Goma, à l'est du pays. Ces faits récents témoignent de la réalité des craintes d'un accroissement des violences.

Les activistes, défenseur.es des droits humains, journalistes et autres acteur.rices des mouvements citoyens militant pour le respect des droits civils et politiques dans le cadre du processus électoral, demeurent l'une des cibles privilégiées des attaques du pouvoir. Les défenseurs Timothée Mbuya², Jean Pierre Tshibitshabu³, Erick Omari Omba et Patrick Mbuya Kwecha⁴, et Jean Mulenda⁵ sont maintenus en détention à Lubumbashi depuis juillet dernier, accusés de « provocation et incitation à des manquements envers l'autorité publique » pour avoir participé à une manifestation pacifique exigeant la publication du calendrier électoral. Nous craignons que toutes les voix jugées contestataires demeurent les cibles d'arrestations et détentions arbitraires, de harcèlement judiciaire et autres atteintes répétées aux libertés d'expression, d'association, de réunion.

Multiplication des poches d'instabilité sécuritaire qui impactent principalement les populations civiles

Aux blocages politiques s'est superposée la propagation d'importants foyers d'instabilité sécuritaire. En l'espace d'un an, au moins 11 des 26 provinces du pays ont été ou sont encore touchées par des actes de violences, parfois d'une ampleur sans précédent. Dans plusieurs des provinces marquées par ces phénomènes de violences, les autorités congolaises ont régulièrement usé du même mode opératoire : elles ont orchestré des scissions entre leaders politiques locaux, attisé les tensions inter-communautaires, contribué à l'escalade de la violence et perpétré des crimes graves, parfois avec l'aide de milices locales soutenues et armées à cet effet. Les groupes armés locaux présents dans ces provinces se sont également rendus responsables de crimes graves. Aujourd'hui, le pays compte 3,8 millions de déplacé.es et près de 621 000 réfugié.es dans les pays voisins.

Dans les provinces du **Grand Kasai**⁶, les populations civiles ont été pendant près d'un an la cible de violations graves pouvant relever de crimes internationaux. Les violences ayant entouré les affrontements entre milice Kamuina Nsapu et forces de défense de sécurité, ont été d'une ampleur et d'une gravité sans précédent. Au moins 3383 personnes auraient été tuées, près de 87 fosses communes ont été découvertes, principalement par les Nations unies, plus de 2 millions de personnes, dont près de 600 000 enfants, ont été contraintes de chercher refuge dans les provinces ou territoires avoisinants, plus de 30 000 autres ont fui vers l'Angola. Dans le Kasai central, au moins un tiers des centres de santé n'est plus opérationnel et plus de 350 écoles auraient été détruites, produisant des conséquences dramatiques en terme de santé et d'éducation pour les populations. Près de 2,8 millions de personnes sont en insécurité alimentaire, soit une proportion qui a « augmenté de 600 % entre juin 2016 et juin 2017 »⁷.

La FIDH, la Ligue des Électeurs, l'ASADHO et le Groupe Lotus ont documenté les crimes perpétrés dans la **province du Kasai** (territoire de Kamonia). Les conclusions de cette enquête seront détaillées dans un rapport à paraître en novembre. Elles démontrent que entre au moins mars et juillet 2017, les éléments de la milice Bana Mura ont, à l'instigation et avec le soutien des forces de défense et de sécurité (en particulier FARDC et PNC), commis des crimes à

1 Etienne Tshisekedi était le Président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), l'un des principaux partis d'opposition. Président du Conseil des Sages du Rassemblement, Tshisekedi devait, aux termes de l'Accord du 31 décembre, prendre la tête du Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral (CNSA). Il est décédé en février 2017 à Bruxelles, privant son parti et le pays d'une de ses principales figures politiques. Son décès a plongé l'opposition dans une longue phase d'incertitude qui s'est soldée par de profondes divisions utilisées voire attisées par la majorité présidentielle.

2 Avocat, président de Justicia Asbl et membre de la coalition de 33 ONG militant pour le respect de la constitution.

3 Membre de la Société Civile du Congo (SOCICO) et journaliste à la Radio télévision Kabekas de Kasumbalesa.

4 Membres de la Fondation Bomoko 1.

5 Membre du mouvement Lutte pour le changement (LUCHA).

6 Kasai, Kasai central, Kasai oriental, Lomami, Sankuru.

7 Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, S/2017/824, 2 octobre 2017, § 35.

caractère ethnique à l'encontre des populations civiles de l'ethnie Luba et Lulua. Les témoignages et informations recueilli.es par nos organisations laissent entendre que ces populations ont été la cible d'exécutions sommaires, de mutilations, d'actes de violences sexuelles, de pillages, destructions de biens, d'arrestations et détentions arbitraires, de déplacements forcés.

En mars 2017, la Ligue des Électeurs avait dépêché une première mission d'enquête dans la **province du Kasai-Central**, lieu d'origine des affrontements entre Kamuina Nsapu et forces de défense et de sécurité. L'enquête a permis de recenser les noms d'au moins 186 personnes, victimes de la répression sanglante des forces de défense et de sécurité. La majorité de ces personnes a été tuée par balle, d'autres ont été amputées ou enlevées.

Les violences dans les provinces des Kasai ont également été marquées par le meurtre, en mars 2017, de deux expert.es des Nations Unies, dans des circonstances qui demandent encore d'être clairement établies par une enquête indépendante et effective.

En dépit de la gravité de la situation, aucune enquête nationale effective, indépendante et impartiale n'a pour l'instant permis de faire la lumière sur les circonstances des crimes commis dans les provinces du grand Kasai, ni de poursuivre et juger les présumés responsables. À ce titre, nos organisations exhortent les autorités congolaises à pleinement coopérer avec les expert.es internationaux.ales désignées par le Conseil des droits de l'Homme et chargé.es d'établir les faits et circonstances des violations perpétrées dans les Kasai depuis août 2016, notamment en leur octroyant un accès aux zones et villages affecté.es par les violences, et en leur permettant de s'entretenir, en toute sécurité et confidentialité avec les victimes.

Les violences dans **les provinces de l'est** continuent également d'impacter directement les populations civiles. Depuis juin, près de 285,000 personnes auraient été contraintes de se déplacer, en raison des affrontements, sur les territoires de Fizi et Kabambare, dans les provinces du Sud-Kivu et du Maniema⁸. Au 30 septembre, on comptait près de 370,000 déplacé.es internes dans le Haut-Uélé, l'Ituri et la Tshopo⁹. Dans le Sud-Kivu (territoire de Kalehe), près de 20,000 personnes auraient été contraintes de se déplacer à la suite d'affrontements entre groupes armés et armée congolaise entre le 29 septembre et le 5 octobre¹⁰ qui auraient conduit au déplacement forcé d'environ 3500 ménages « qui ont pris des destinations différentes selon leur appartenance ethnique ».

Dans la province du **Tanganyika**, les tensions entre la majorité Bantu (notamment les Luba) et la minorité Twa se sont exacerbées vers le milieu de l'année 2016 et ont occasionné des actes de violences ayant touché cinq des six territoires que compte la province. Ces affrontements ont fait de nombreuses victimes parmi les civil.es. Entre juillet 2016 et mars 2017, les violences auraient conduit à la destruction de plus de 400 villages, occasionné des dizaines de mort.es et conduit au déplacement forcé de plus de 557 000 personnes. En septembre 2017, plus de 50 % des écoles publiques n'avaient pas rouvert du fait des violences¹¹. En octobre, le HCR déclarait par ailleurs que les violences des dernières semaines avait « *poussé plus de 3 360 réfugiés à fuir vers le nord de la Zambie depuis le 30 août. Il s'agit du plus important afflux de réfugiés congolais en Zambie depuis cinq ans. Le HCR craint que l'insécurité en RDC ne génère de nouveaux déplacements. [...] Les réfugiés et les demandeurs d'asile fuient les affrontements interethniques, ainsi que les combats entre les forces de sécurité congolaises et les milices. En Zambie, les nouveaux arrivants font état d'une extrême brutalité : des civils sont tués, des femmes violées, des biens pillés et des maisons incendiées. Ils sont originaires principalement des provinces du Haut-Katanga et du Tanganyika en RDC. [...] Environ 60 % des personnes arrivées en Zambie sont des enfants. Beaucoup montrent des signes de malnutrition* »¹².

RECOMMANDATIONS

La FIDH, la Ligue des Électeurs, l'ASADHO et le Groupe Lotus saluent les initiatives prises par la Commission africaine concernant la situation en RDC. Nos organisations rappellent que la Commission y a organisé une mission de

8 OCHA, octobre 2017, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/rd-congo_provinces_du_sud-kivu_et_maniema_aperçu_de_la_crise_humanitaire_dans_les_territoires_de_fizi_et_kabambare_octobre_2017.pdf

9 Au 30 septembre 2017, 369, 356 déplacés étaient enregistrés pour ces trois provinces. OCHA, *RD Congo – Bas Huélé, Haut Huélé, Ituri et Tshopo, Note d'information humanitaire n°15*, 11 octobre 2017, https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/ocha_basuele_hautuele_ituri_tshopo_note_informations_humanitaires_12102017.pdf, consulté le 21 octobre 2017.

10 OCHA, *RD Congo – Sud Kivu et Maniema, Note d'information humanitaire*, 10 octobre 2017, https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/rd_congo_sud-kivu_note_dinformations_humanitaires_du_10_octobre_2017.pdf

11 OCHA, *DR Congo, Weekly Humanitarian update*, 25-29 septembre 2017, https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/weelky_update_sem25092017.pdf

12 UNHCR, *La violence en RDC fait fuir plus de 3 300 Congolais en Zambie en un mois*, 3 octobre 2017, <http://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2017/10/59d38a78a/violence-rdc-fait-fuir-3-300-congolais-zambie-mois.html>, consulté le 21 octobre 2017.

promotion en août 2016, à l'issue de la laquelle elle a dénoncé une situation politique qui constitue un risque potentiel pour la sécurité et les acquis en matière de droits humains. La Commission a par ailleurs pris position publiquement (en octobre 2016 et juin 2017) en dénonçant les attaques contre les défenseur.es et en appelant les autorités à y mettre un terme. Nos organisations encouragent aujourd'hui la Commission à renforcer ses actions et messages à l'endroit des autorités congolaises. La gravité et l'ampleur des crimes commis dans les provinces du Kasai et les risques importants d'une généralisation de la violence dans un contexte d'incertitude politique, doivent faire l'objet d'une réaction d'urgence de la Commission africaine.

Nos organisations appellent ainsi la Commission africaine à :

- Adopter une résolution d'urgence sur la situation en RDC, exhortant les autorités à prendre des mesures immédiates pour garantir la non-répétition des crimes internationaux et lutter contre l'impunité de leurs auteur.es ; s'assurer de l'organisation d'un processus électoral crédible, transparent, sécurisé ; et garantir la protection des droits et libertés fondamentales, y compris des voix jugées contestataires ;
- Saisir d'urgence les instances de l'Union africaine, en particulier le Conseil de paix et de sécurité, des graves violations des droits humains en RDC et des risques importants d'une détérioration de la situation politique et sécuritaire dans ce pays ;
- Se tenir prête à saisir la Cour africaine des droits de l'Homme et des Peuples dans le cas de violations graves et massives commises en RDC et pour prévenir tout dommage irréparable.

Nos organisations appellent la Commission africaine à exhorter spécifiquement les autorités congolaises à :

Concernant la non-répétition des crimes et la lutte contre l'impunité

- Appeler, au travers de messages clairs et publics, les forces de défense et de sécurité et les éléments de la milice Bana Mura à cesser immédiatement toutes les violations graves des droits humains, y inclus les exécutions sommaires, les actes de violences sexuelles, les actes de torture, le pillage et la destruction de biens, les arrestations et détentions arbitraires ;
- Mener des enquêtes indépendantes, impartiales et transparentes permettant de faire la lumière sur les circonstances qui ont entouré les crimes commis dans les Kasai, de poursuivre et juger leurs auteur.es et responsables, quelques soient leurs rangs et fonctions. Engager des poursuites judiciaires contre les personnes qui soutiennent matériellement et financièrement les milices responsables des crimes graves commis dans les Kasai ;
- Coopérer pleinement avec les expert.es du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies et les membres de leur équipe, notamment en leur octroyant un accès aux zones et villages affectés par les violences, et en leur permettant de s'entretenir, en toute sécurité et confidentialité avec les victimes ;
- Garantir aux organisations humanitaires le libre accès à toutes les zones affectées par les violences pour qu'une évaluation des besoins des populations soit menée et qu'une aide d'urgence soit fournie dans les plus brefs délais ;
- S'assurer que les réfugié.es candidat.es au retour en RDC puissent regagner leurs lieux d'habitation sans craindre de faire l'objet d'actes de représailles, menaces, violences et autres formes de violations de leurs droits ;
- Interdire et sanctionner toute forme de pression de la part des autorités administratives visant à contraindre les fonctionnaires réfugié.e.s en Angola à revenir en RDC.

Concernant l'organisation des élections

- S'engager dans les plus brefs délais dans un dialogue politique transparent et inclusif devant mener à l'application pleine et entière des dispositions de l'Accord politique global du 31 décembre 2016. Cette application implique la mise en place d'un processus de transition permettant de réunir les conditions politiques, sécuritaires, techniques et matérielles nécessaires à l'organisation, dans les meilleurs délais, des élections générales. Ces conditions impliquent, entre autres, les garanties d'inclusivité des institutions de la transition, la refonte complète du fichier électoral, l'adoption des lois électorales nécessaires, les garanties d'indépendance de la CENI, la libération des prisonnier.ères politiques et défenseur.es des droits humains arrêté.es et détenu.es arbitrairement ;
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les personnes déplacées et les réfugié.e.s de retour puissent participer aux élections sans craindre pour leur sécurité.

Concernant le respect des droits et libertés fondamentales

- Procéder à la libération immédiate et inconditionnelle des prisonnier.ères politiques, activistes et défenseur.es des droits humains arrêté.es et détenu.es arbitrairement et abandonner les charges à leur rencontre ;

- Garantir pleinement les droits civils et politiques, notamment le droit de manifestation pacifique, la liberté d'expression et d'association et de réunion pacifiques, et le droit à l'information ;
- Mettre un terme à toutes les menaces, formes d'intimidations et actes de harcèlement, y compris judiciaire, à l'encontre des membres de l'opposition politique, les défenseur.es des droits humains et journalistes ;
- Délivrer des messages clairs et publics aux forces de défense et de sécurité les intimant de ne pas recourir à la force de façon disproportionnée lors des manifestations pacifiques ; Enquêter et sanctionner les éléments des forces de défense et de sécurité ayant ordonné, encouragé, toléré ou commis des actes de violences à l'encontre de manifestant.e.s pacifiques.